



Normes pour le programme: Photographie

Ces normes approuvées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Photographie (code MFCU 51831) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes
Unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014

ISBN 978-1-4606-3620-6 (PDF)

This document is also available in English.

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation provinciale;
- des coordonnateurs du programme Photographie pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes, soit Nicole Simoneau du Collège Boréal et Louise Campagna de La Cité collégiale;
- des personnes et des organismes qui ont participé aux sessions d'élaboration ou de révision et d'adaptation des normes en langue française;
- des membres des comités consultatifs de programme pour leur contribution et leur appui.

Table des matières

I. Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme.....	2
La mise à jour des normes.....	3
La spécificité francophone	3
II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule.....	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle.....	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Glossaire.....	18
III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.....	19
Contexte.....	19
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.....	19
Application et Mise en œuvre.....	20
IV. La formation générale	23
Exigences	23
But.....	23
Thèmes	24

I. Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Photographie offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 51831) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité**;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collègues de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou

d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme Photographie. Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le [ministère de la Formation et des Collèges et Universités](#).

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Photographie doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les 10 résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

L'évolution rapide de la photographie et des technologies numériques nécessite le développement de compétences professionnelles qui permettent d'offrir des produits à la hauteur des attentes de l'industrie. Le développement et l'amélioration des habiletés techniques créatives demeurent essentiels pour produire des images de calibre professionnel.

Le programme de Photographie prépare les personnes diplômées à percer dans le domaine de la photographie et de l'imagerie numérique. Les personnes diplômées développent les habiletés nécessaires pour exécuter des portraits individuels et de groupe, faire de la photographie de la nature ou de paysages, de la photographie de mariage, de la photographie commerciale et industrielle, ou œuvrer dans le domaine du photojournalisme.

Les personnes diplômées du programme de Photographie pourront produire, en studio ou hors studio, des images de qualité* dans des formats et des supports divers au moyen de matériel et d'accessoires photographiques dont elles auront acquis la maîtrise. Elles seront capables de mettre en pratique leurs connaissances théoriques de l'éclairage, de la couleur, de la composition et de l'esthétique pour créer des images ayant un grand impact, ainsi que de développer leur propre démarche créative et leur style de communication. Elles seront en mesure d'effectuer la postproduction des images en les éditant à l'aide du matériel informatique et des logiciels propres au domaine, et d'obtenir un produit qui répond aux besoins des clients et aux normes de l'industrie. Elles utiliseront leurs habiletés en gestion de la couleur pour maximiser la qualité des images produites, tant sur épreuve qu'en format numérique. Elles sauront utiliser les outils et les techniques de gestion des biens numériques* ainsi qu'élaborer des stratégies pour stocker, sauvegarder, cataloguer, extraire et archiver efficacement de grandes quantités de données reliées à des images numériques. Les personnes diplômées auront également acquis les compétences nécessaires à la planification et à l'organisation des tâches à réaliser dans le cadre d'un mandat de travail. Elles seront en mesure de faire la conception des arrière-plans et des décors, la recherche d'un endroit pour la prise de vue, la gestion des ressources, ainsi que l'obtention des permis et des autorisations requises.

Les personnes diplômées du programme seront capables de monter un portfolio professionnel exhaustif visant à faire connaître leur créativité et leurs habiletés techniques aux clients et employeurs éventuels. Elles seront également outillées pour faire la promotion de leurs produits et services de façon professionnelle et pour cibler leur clientèle, tant par le biais des médias imprimés et numériques que par le Web et les médias sociaux.

Enfin, les personnes diplômées pourront travailler à divers titres, notamment comme représentant ou vendeur de matériel photographique, assistant photographe, technicien en imagerie numérique, photographe éditeur, technicien en impression de photo, photographe, directeur de studio de photographie, directeur de la photographie, photojournaliste, ou encore, photographe médicolégal au sein d'organismes d'application de la loi, d'agences de sécurité ou d'organismes militaires. D'autre part, elles pourront rechercher des occasions de travailler avec des photographes ou des studios reconnus afin de bâtir leur expérience et de profiter de ce mentorat avant de lancer leur propre carrière comme photographe. Les personnes diplômées auront en outre développé une compréhension de notions de base en affaires et en marketing nécessaires si elles souhaitent fonder leur propre entreprise ou ouvrir leur studio. Elles seront également en mesure d'effectuer leur travail de manière éthique et professionnelle, et de se conformer aux exigences des lois et règlements appropriés.

En outre, elles pourront se spécialiser dans la manipulation, la restauration et la composition d'images numériques et obtenir des qualifications techniques additionnelles.

Les personnes diplômées peuvent poursuivre leur formation. Pour obtenir plus de renseignements, les personnes intéressées doivent communiquer avec les collèges et les universités.

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et le *Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario* (GRCEPO) à http://www.ontransfer.ca/index_fr.php

**Voir le glossaire*

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Photographie (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

- 1. choisir et utiliser le matériel et les techniques photographiques appropriés afin de saisir des images de qualité* d'une variété de sujets, en studio et hors studio.**
- 2. utiliser les techniques de postproduction pour l'édition et la finition d'images dans des formats qui répondent aux standards de l'industrie et aux besoins des clients.**
- 3. créer des plans d'éclairage* en utilisant les techniques, le matériel et les accessoires appropriés afin de produire des images de qualité* qui répondent aux besoins du client.**
- 4. employer les éléments constitutifs de l'image* et les règles de composition* pour créer des images produisant l'effet visuel désiré*.**
- 5. effectuer son travail de manière professionnelle et éthique et dans le respect des obligations juridiques applicables à l'industrie de la photographie.**
- 6. élaborer des stratégies afin de rester au fait de l'évolution des tendances, des enjeux, des technologies et des pratiques de l'industrie afin d'accroître son rendement au travail et d'orienter son perfectionnement professionnel.**
- 7. sélectionner et utiliser des outils et des stratégies de gestion des biens numériques* pour cataloguer, stocker, effectuer des copies de sauvegarde, extraire et archiver les images numériques et imprimées.**
- 8. recourir à des compétences en planification et en administration des affaires afin de soutenir le fonctionnement d'une entreprise de photographie.**
- 9. utiliser divers outils et stratégies de marketing permettant une promotion efficace des produits et services photographiques.**
- 10. monter et présenter un portfolio professionnel illustrant sa démarche créative et ses habiletés en conception, en saisie, en édition et en production d'images.**

**Voir le glossaire*

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

choisir et utiliser le matériel et les techniques photographiques appropriés afin de saisir des images de qualité* d'une variété de sujets, en studio et hors studio.

Éléments de performance

- utiliser différents types d'appareils photo et d'équipements numériques (p. ex., appareils photo reflex numériques, dos numériques);
- choisir l'appareil, le matériel et les accessoires qui conviennent à chaque tâche;
- utiliser adéquatement les fonctions de base et avancées d'un appareil photo (p. ex., fonctions de contrôle, menus, blocage de la mise au point, etc.) tant en mode manuel qu'automatique;
- régler un appareil photo en ajustant la mise au point, l'exposition, la vitesse d'obturation, l'ouverture du diaphragme, la composition, l'intervalle des luminances extrêmes, l'indice de lamination, et la profondeur de champ;
- utiliser un posemètre portatif afin de mesurer la lumière avec précision;
- évaluer et déterminer les angles de prise de vue qui donneront les résultats attendus;
- déterminer la distance focale et les lentilles appropriées à la composition de l'image;
- choisir le bon format de fichier de sortie (p. ex., RAW par rapport à JPEG);
- utiliser les dispositifs d'éclairage, de mesure d'exposition et de déclenchement lorsque nécessaire (p. ex., flashes, stroboscopes, flashmètres et posemètres);
- appliquer les règles de base de la composition*, les principes d'éclairage et la théorie des couleurs pour composer les images et faire des prises de vue à l'extérieur comme à l'intérieur.

**Voir le glossaire*

2. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

utiliser les techniques de postproduction pour l'édition et la finition d'images dans des formats qui répondent aux standards de l'industrie et aux besoins des clients.

Éléments de performance

- maîtriser les outils et les fonctions des logiciels d'édition en usage dans l'industrie;
- choisir et utiliser diverses techniques pour éditer les images afin d'obtenir les résultats visés (p. ex., recadrage, équilibrage des blancs, réduction de bruit, redimensionnement, luminance, netteté, correction des couleurs, retouches, etc.);
- ajuster et optimiser la résolution et la taille des fichiers, et choisir le format de fichier approprié de façon à maximiser la qualité d'impression de l'image produite;
- choisir et utiliser le format de fichier (p. ex., JPEG, TIFF, PSD), la taille de fichier et la résolution qui conviennent aux différents supports, notamment pour l'impression (p. ex., papier mat, papier brillant, toile, tissu) et à la diffusion sur le Web, les ordinateurs de bureau et les périphériques mobiles;
- appliquer les principes de la théorie des couleurs (p. ex., l'utilisation des couleurs, la tonalité) pour apprécier la qualité colorimétrique et apporter des corrections au besoin;
- recourir aux techniques de la gestion des couleurs et à des logiciels (p. ex., pour calibrer les couleurs entre les périphériques d'entrée et de sortie, établir le profil colorimétrique, employer l'espace colorimétrique) pour assurer l'uniformité des couleurs entre les divers périphériques et l'épreuve finale;
- utiliser adéquatement les imprimantes et les logiciels d'interfaces et de gestion d'imprimantes en usage dans l'industrie pour produire les épreuves finales aux fins de distribution;
- transférer, sauvegarder, copier, convertir et exporter des fichiers images depuis et vers différents périphériques, sources et formats;
- déterminer les besoins des clients en vue de produire et distribuer une image finale dans un format répondant à leurs attentes;
- établir des critères pour la sélection des images qui seront tirées et distribuées.

3. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

créer des plans d'éclairage* en utilisant les techniques, le matériel et les accessoires appropriés afin de produire des images de qualité* qui répondent aux besoins du client.

Éléments de performance

- créer ou adapter divers plans d'éclairage* au moyen de différents types de lumière (p. ex., lampe au tungstène, diode électroluminescente, flash, lumière naturelle, lumière ambiante) pour faire des prises de vue en studio ou dans des lieux variés à l'intérieur ou à l'extérieur, en couleur ou en noir et blanc;
- appliquer les principes physiques de base pour saisir et modifier les qualités de la lumière;
- recourir à des accessoires (p. ex., boîtes à lumière, réflecteurs, parapluies, coupe-flux, grilles, pare-lumière) et à diverses sources lumineuses (p. ex., flash, lumière naturelle ou artificielle, mixte, blocs d'alimentation) pour modifier l'éclairage et créer des effets;
- choisir et utiliser des dispositifs d'éclairage et des accessoires appropriés afin de créer les effets de lumière désirés;
- employer des techniques d'éclairage qui préservent l'éclairage disponible ou l'apparence de celui-ci;
- créer un éclairage approprié au concept et à l'ambiance ou à l'atmosphère désirée;
- concevoir des éclairages simples et multiples selon les besoins;
- différencier et créer la lumière dure et la lumière douce au moyen de diverses techniques (p. ex., éclairage direct, indirect, ou diffus);
- recourir à divers types d'éclairage classiques (p. ex., lampe de relief, éclairage papillon, de côté, large, court, de décollement, d'appoint, principal, en contre-jour) pour produire les effets désirés;
- utiliser les techniques de mesure intégrées à la caméra (p. ex., mesure spot et mesure matricielle) pour mesurer adéquatement l'émission continue de lumière;
- utiliser les posemètres portatifs et les techniques de mesure pour évaluer adéquatement la lumière et/ou déterminer les contrastes d'éclairage dans diverses situations en studio et hors studio;
- recourir à ses connaissances sur la théorie de la température chromatique dans l'emploi de l'éclairage (p. ex., équilibrage des blancs, équilibrage chromatique, mesure Kelvin).

* *Voir le glossaire*

4. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

employer les éléments constitutifs de l'image* et les règles de composition* pour créer des images produisant l'effet visuel désiré*.

Éléments de performance

- appliquer les règles fondamentales de la composition* et les principes de l'esthétique dans la création d'images;
- déterminer les éléments visuels et informatifs qui doivent composer l'image pour faire ressortir le contexte et l'intention sous-jacents;
- déterminer et faire ressortir la hiérarchie et l'organisation des éléments visuels de façon à créer un impact visuel;
- repérer des endroits appropriés et concevoir des décors et des arrière-plans qui cadrent avec l'essence et l'intention du projet;
- mettre en pratique différentes techniques pour placer les sujets afin d'appuyer la démarche créative ou les exigences du client;
- utiliser les règles de composition* telles que la répétition, le rythme, l'unité, l'équilibre et la règle des tiers pour réaliser et accroître la qualité de l'image;
- utiliser des techniques reliées à la mise au point de manière à attirer l'attention vers le point focal choisi dans l'image.

* *Voir le glossaire*

5. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

effectuer son travail de manière professionnelle et éthique et dans le respect des obligations juridiques applicables à l'industrie de la photographie.

Éléments de performance

- mettre en application les lois et règlements relatifs au droit d'auteur, à l'entrée sans autorisation et aux pratiques d'affaires (p. ex., Loi sur la modernisation du droit d'auteur (2012), Loi sur l'entrée sans autorisation de l'Ontario (1990), Loi sur la protection du consommateur (2002)).
- respecter et protéger le droit à la vie privée des clients et des personnes figurant dans les photographies;
- mettre en place des protocoles visant à informer les clients et protéger leurs droits ainsi que ceux des photographes lors de la vente ou de la diffusion d'images;
- préparer des contrats pour les clients et des décharges concernant les personnes, les objets ou les lieux photographiés (p. ex., modèles, bâtiments, objets d'art);
- résoudre des enjeux de nature éthique et déontologique, aussi bien que des enjeux reliés à l'acquisition, l'utilisation, la distribution et/ou la publication de photographies;
- se conformer aux directives reliées à l'éthique mise de l'avant par l'Association canadienne des journalistes, telles qu'elles s'appliquent pour l'utilisation de photographie à des fins journalistiques.

6. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

élaborer des stratégies afin de rester au fait de l'évolution des tendances, des enjeux, des technologies et des pratiques de l'industrie afin d'accroître son rendement au travail et d'orienter son perfectionnement professionnel.

Éléments de performance

- mettre à profit ses connaissances en histoire de l'art, en histoire de la photographie et sur l'influence des œuvres maîtresses pour enrichir sa démarche artistique;
- apprécier la valeur artistique et la qualité technique d'images photographiques;
- rechercher et identifier des ressources et des occasions d'activités de perfectionnement professionnel sur une base continue (p. ex., colloques/conférences, cours de formation continue, certifications, foires ou salons professionnels);
- rechercher les possibilités d'acquérir de l'expérience dans les champs de spécialisation de l'industrie photographique (p. ex., photographie commerciale, de mode, de mariage et photojournalisme);
- demander de la rétroaction sur son travail à ses collègues, à ses clients et aux professionnels de l'industrie;
- comparer son travail à celui des autres pour cerner les possibilités d'amélioration;
- tisser un réseau professionnel à l'aide des médias sociaux, des forums et des blogues;
- élaborer et maintenir à jour un plan de développement professionnel et un portfolio;
- identifier le rôle des associations et des organisations faisant la promotion de l'industrie de la photographie.

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

sélectionner et utiliser des outils et des stratégies de gestion des biens numériques* pour cataloguer, stocker, effectuer des copies de sauvegarde, extraire et archiver les images numériques et imprimées.

Éléments de performance

- mettre au point des méthodes efficaces de stockage, de catalogage et d'archivage permettant de trier les images numériques et de les organiser en ordre de priorité;
- mettre au point un système efficace de flux numérique, depuis la prise de vue jusqu'au produit final en passant par la postproduction;
- utiliser les technologies de stockage et les logiciels de gestion de fichiers et des biens numériques* en usage dans l'industrie pour organiser, stocker et extraire les images;
- employer des méthodes et des stratégies efficaces de tri, de sélection et de récupération des épreuves photographiques et des images numériques contenues dans les collections photographiques (p. ex., protocoles de nomenclature des fichiers, structure hiérarchique des dossiers, automatisation des tâches répétitives, etc.);
- utiliser le matériel informatique et les logiciels adéquats pour indexer les images;
- choisir les formats, les méthodes et les outils appropriés qui assureront la pérennité des fichiers;
- évaluer les limites des dispositifs de stockage et d'archivage;
- évaluer la capacité de conservation des composants d'une épreuve en vue de l'archivage (type de papier, type d'encre, format de l'épreuve) et le cycle de vie des différents supports;
- comparer les différents systèmes, solutions et dispositifs de stockage et de sauvegarde des fichiers numériques (p. ex., serveurs, stockage en ligne et appareils de stockage mobiles);
- mettre au point de stratégies efficaces de sauvegarde et de récupération des données numériques;
- recourir à la technologie mobile pour gérer efficacement les biens numériques (p. ex., tablettes, applications et boîtes de dépôt électroniques).

**Voir le glossaire*

8. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

recourir à des compétences en planification et en administration des affaires afin de soutenir le fonctionnement d'une entreprise de photographie.

Éléments de performance

- évaluer et anticiper les besoins du marché pour offrir et promouvoir des produits et des services pertinents;
- communiquer avec les clients pour déterminer leurs besoins, établir les objectifs, les critères et les délais de livraison, les informer de la progression du travail, ainsi que se renseigner sur leur satisfaction et réagir en conséquence;
- déterminer les ressources nécessaires pour chaque étape de réalisation d'un mandat et établir les budgets et fixer les délais nécessaires pour les obtenir;
- monter et tenir à jour un registre des clients, des fournisseurs et autres personnes-ressources;
- exécuter le travail promptement et respecter les jalons et les délais fixés;
- choisir et utiliser les techniques et les outils adéquats ainsi que des principes d'affaires pour procéder à la planification, à la gestion et au suivi des tâches et du déroulement des activités, depuis la formulation du projet et l'exécution du travail jusqu'à l'obtention du produit final, sa livraison et la conclusion du mandat;
- s'informer sur les assurances et les responsabilités en matière d'exploitation d'une entreprise et agir en connaissance de cause;
- dresser un plan d'affaires de base faisant état des prévisions coûts-profits (p. ex., coûts de démarrage et dépenses récurrentes, remplacement et dépréciation de l'équipement, coûts de tirage, marges de profit des différents services);
- planifier une stratégie pour accéder aux sources potentielles de financement et de revenu (p. ex., institutions bancaires ou établissements de crédit, financement à court, moyen ou long terme);
- utiliser les principes comptables de base pour établir un budget, déterminer les coûts et les marges de profit et calculer le revenu brut et le revenu net;
- préparer des devis, des contrats et la facturation pour différents services et produits photographiques en tenant compte des tendances en matière d'établissement des prix;
- utiliser des habiletés de négociation dans les relations avec les fournisseurs et les clients (p. ex., au sujet des prix, des taux horaires, des services à tarif fixe);
- utiliser les logiciels appropriés (p. ex., traitement de texte, tableurs, bases de données, gestion des courriels et comptabilité) pour l'administration quotidienne.

9. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

utiliser divers outils et stratégies de marketing permettant une promotion efficace des produits et services photographiques.

Éléments de performance

- formuler une stratégie de marketing et dresser un plan de promotion de ses produits et services;
- élaborer et définir une stratégie de marque pour se créer une identité d'affaires unique;
- identifier les concurrents, leurs produits et services, leurs marchés cibles et leur clientèle;
- concevoir des tarifs et des structures de prix concurrentiels menant à des produits et services rentables;
- choisir et utiliser des outils et des techniques de marketing appropriés pour cibler des clientèles et des marchés spécifiques;
- recourir aux médias sociaux et au Web pour promouvoir ses services photographiques et tisser un réseau avec les professionnels de l'industrie et les clients (p. ex., page Web professionnelle, médias sociaux, blogue, forum, etc.);
- tenir compte de la théorie et des principes relatifs à la composition, à la couleur et à la typographie dans la production de matériel promotionnel (p. ex., cartes professionnelles, cartons publicitaires et pages Web).

10. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

monter et présenter un portfolio professionnel illustrant sa démarche créative et ses habiletés en conception, en saisie, en édition et en production d'images.

Éléments de performance

- sélectionner, compiler et organiser l'ensemble de ses œuvres de manière cohérente de façon à illustrer sa créativité et son savoir-faire technique et représenter ses meilleures productions;
- préparer les images de son portfolio professionnel en divers formats, y compris imprimé, Web, livre numérique ou autres formats numériques (p. ex., PDF, ePub, publications interactives numériques);
- concevoir, adapter et personnaliser son portfolio en vue de cibler des clientèles et marchés spécifiques;
- utiliser des concepts de design efficaces pour l'exposition et la présentation professionnelle des produits imprimés et des images;
- utiliser des critères et des principes reconnus pour décrire la qualité esthétique d'une image;
- donner une appréciation esthétique et technique de ses propres créations (p. ex., composition, couleurs, lumière, contrastes, tonalité, proportions, perspective, ambiance, équilibre, etc.);
- discuter ses propres créations photographiques et justifier les choix qui ont mené au produit final;
- recourir à des techniques efficaces de composition et de montage au sein du portfolio pour mettre en valeur la qualité de ses œuvres;
- utiliser ses habiletés de communication de manière efficace et convaincante pour présenter son portfolio et interagir avec les clients de manière professionnelle;
- revoir et mettre à jour son portfolio sur une base continue.

Glossaire

Éléments constitutifs de l'image – Les éléments visuels de base qui font partie de l'image, tels que la composition, les lignes, les formes, les textures, les motifs et les couleurs.

Gestion des biens numériques – Un processus reposant sur l'utilisation du matériel informatique et de logiciels permettant de créer un référentiel sécuritaire et des bases de données pour des fichiers d'images numériques, et un système permettant à l'utilisateur de chercher, d'extraire, de faire des copies de sauvegarde et d'archiver les fichiers à l'aide, par exemple, de mots clés ou de données incorporées.

Images de qualité – Des photographies qui démontrent de bonnes qualités techniques, entre autres, en termes d'éclairage, de couleur, de mise au point appropriée et de résolution, combinées à des qualités esthétiques qui rencontrent ou dépassent les besoins pour le produit final et son utilisation prévue.

Images produisant l'effet visuel désiré – Des photographies démontrant les principes de composition et de conception (notamment les éléments de stylistique tels que la forme, le contenu et la lumière) d'une manière techniquement correcte et bien organisée sur le plan visuel.

Plan d'éclairage – La disposition, la création ou la modification, et l'utilisation des sources lumineuses disponibles, naturelles et/ou artificielles pour créer l'effet visuel désiré.

Règles de la composition – L'emploi de l'équilibre, du rythme, de l'unité, de la hiérarchie, des proportions et des contrastes de façon à diriger le regard sur des parties spécifiques de l'image.

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Photographie doivent démontrer qu'elles ont atteint les dix résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution de problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;</i> 2. <i>répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;</i> 3. <i>communiquer oralement et par écrit en anglais ;</i>
LES MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>exécuter des opérations mathématiques avec précision;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA PENSÉE CRITIQUE ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;</i> 2. <i>utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;</i>
LA GESTION DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;</i> 2. <i>analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;</i>
LES RELATIONS INTERPERSONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;</i> 2. <i>interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;</i> 3. <i>affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA GESTION PERSONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;</i> 2. <i>assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.</i>

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Photographie doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une

manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.